

Réunion du 5 février 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etai
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procurat
(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CD/2016/65 - - Ressources humaines 54
Evolution des dépenses de personnels, postes et effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve:

- 1) le principe de la création et de la prise en charge de 60 CUI (contrat unique d'insertion) supplémentaires pour exercer des missions d'adjoints techniques des collèges
- 2) La suppression des postes permanents suivants, par filière et cadre d'emplois :
 - Adjoints administratifs territoriaux: 8 postes
 - Ouvriers des parcs et des ateliers : 16 postes
 - Ingénieurs territoriaux : 4 postes
 - Assistants territoriaux de conservation : 1 poste
 - Médecins territoriaux : 1 poste
 - Puéricultrices territoriales : 1 poste
- 3) La création, par transformation de postes existants, des postes permanents suivants, par filière et cadre d'emplois :
 - Rédacteurs territoriaux : 5 postes
 - Attachés territoriaux : 2 postes
 - Administrateurs territoriaux : 3 postes
 - Adjoints techniques territoriaux : 4 postes
 - Agents de maîtrise territoriaux : 2 postes
 - Techniciens territoriaux : 7 postes
 - Assistants territoriaux socio-éducatifs : 1 poste
 - Conseillers territoriaux socio-éducatifs : 2 postes
 - Infirmiers territoriaux en soin généraux : 1 poste
 - Psychologues territoriaux : 1 poste
 - Cadres territoriaux de santé infirmiers et technicien paramédical : 3 postes

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160205-lmc198421-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/02/16

Adopté à l'unanimité
Champ5
Président

Le Président,
Frédéric BIERRY